



Communauté Economique des
Etats de l'Afrique Centrale

PADCRE-CEEAC

**Projet d'Appui au Développement du
Cadre Institutionnel et Règlementaire de
l'Electricité en Afrique Centrale**



Banque Africaine de Développement

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°020/CEEAC/PADCRE/2024

**RECRUTEMENT DU SECRETAIRE EXECUTIF / CHEF DE
L'UNITE DE DEMARRAGE DE LA COMMISSION REGIONALE
DE REGULATION DE L'ELECTRICITE DE L'AFRIQUE
CENTRALE (CORREAC)**

Secteur : Energie

Financement : Fonds Africain de Développement (FAD)

DON : N°2100155041076

PROJET : P-Z1-FA0-191

1. La Commission de la CEEAC a reçu un Don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) agissant en qualité d'Administrateur de l'enveloppe régionale du Fond Africain de Développement (FAD-15) pour financer le Projet d'Appui au Développement du Cadre institutionnel et Règlementaire de l'Electricité de l'Afrique centrale (PADCRE). Le projet Prévoit, dans le cadre de sa composante 3 le recrutement du Secrétaire Exécutif/ Chef de l'Unité de Démarrage de la Commission Régionale de Régulation de l'Electricité de l'Afrique Centrale (CORREAC).

2. La mission principale du Secrétaire Exécutif / Chef de l'Unité de Démarrage est d'assurer la gestion quotidienne de la CORREAC aux plans technique, financière et administrative.

3. Sous l'autorité du Président de la Commission de la CEEAC, la supervision du Chef de Département en charge de l'Aménagement du Territoire et Infrastructures, et la responsabilité du Directeur de l'énergie, la mission du Secrétaire Exécutif, Chef de l'Unité de Démarrage de la CORREAC (UD/CORREAC) consistera à :

- Assurer la supervision de la gestion technique, administrative et financière de la phase de démarrage de ladite Commission ;
- Veiller à la coordination efficace et effective de l'équipe de démarrage de la CORREAC ;
- Représenter la Commission de la CEEAC devant les autorités du Pays Hôte de la CORREAC et les partenaires de la CEEAC dans le domaine de l'énergie électrique.

Les principales tâches assignées au Chef de l'UD/CORREAC seront les suivantes :

- Mettre en place le Conseil de Régulation de la CORREAC ;
- Procéder à l'élaboration du cadre organique de la CORREAC ;
- Elaborer le manuel de procédures internes de la CORREAC ;
- Faciliter le recrutement des personnels locaux nécessaires pour le fonctionnement de l'UD/CORREAC ;
- Exécuter la procédure de recrutement du Directeur de la CORREAC ;
- Exécuter la procédure de validation du règlement intérieur de la CORREAC ;
- Elaborer les plans d'action et les budgets annuels de la CORREAC ;
- Piloter le processus d'élaboration du Plan de communication et de visibilité de la CORREAC et le mettre en œuvre ;
- Mobiliser les ressources pour le fonctionnement de la Commission ;
- Représenter la CORREAC dans les forums ;
- Piloter le processus d'élaboration des principes de réglementation régionale et d'indicateurs clés de performance (KPI).
- Piloter le processus de réalisation de l'étude sur la comparaison et l'harmonisation des tarifs de l'électricité et élaboration d'un cadre et outil d'évaluation de la réflectivité des coûts y relatifs ;
- Participer à l'élaboration du Code d'Exploitation des réseaux électriques interconnectés d'Afrique centrale ;
- Participer à l'élaboration du schéma directeur d'électrification de l'Afrique Centrale ;

- Elaborer le plan de suivi et évaluation des activités de la CORREAC.
- Elaborer et soumettre à la Commission, un Projet Annuel de Performance, un Rapport Annuel de Performance, un projet de budget de la CORREAC ;
- Présenter le rapport annuel d'activités au Conseil de Régulation ;
- Préparer les sessions du Conseil de Régulation ;
- Assurer le secrétariat des Sessions du Conseil de Régulation ;
- Développer une bonne collaboration avec le PEAC dans le développement des Projets énergétiques transfrontaliers ;
- Assurer l'archivage de toute la documentation de la CORREAC.

4. La Commission de la CEEAC invite les candidats potentiels à présenter leurs dossiers de candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations attendues [documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, expérience et connaissances du secteur de l'énergie en Afrique (avec un accent sur les pays d'Afrique centrale), disponibilité de personnel qualifié, etc.].

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition octobre 2015, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

6. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence du service du Consultant durant les horaires administratifs de la Commission de la CEEAC (7H30 à 15H30) du lundi au vendredi les jours ouvrables, à l'adresse ci-après :

Cellule d'Exécution du PACDRE

Commission de la CEEAC

BP : 2112 Libreville – (Gabon)

644 Boulevard Triomphale Omar Bongo Ondimba

Tél. : (+241) 44 47 31 / (+241) 74 287 549 ;

E-mail : desire.ndemazagoa@ceeac-eccas.org

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par voie électronique (courriel) à l'adresse courriel ci-après : desire.ndemazagoa@ceeac-eccas.org avec copie à jkoutele@gmail.com et nduwibona2018@gmail.com au plus tard **le 10 janvier 2025 à 15h00** (heure de Libreville).